



**MOYENS
DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES DES MOYENS**

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

TABLE DES MATIERES

CADRE GENERAL	1
CLASSIFICATION.....	1
AMENAGEMENT	1
AFFECTATION DES MOYENS.....	2
AFFECTATION DES ERP ANTARES	1
AFFECTATION DES CAMERA THERMIQUES	1
AFFECTATION DES LAMPES PROAD	2
AFFECTATION DES MATERIELS D'ÉPUISEMENT	2
AFFECTATION DES MATERIELS DE TRONCONNAGE.....	3
REFERENCES.....	3
ANNEXE 1 : TABLEAU DESIGNATION DES MOYENS	1
ANNEXE 2 : TYPES DE MEA EN SERVICE	1



MOYENS DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MOYENS

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

CADRE GENERAL

Les dispositions de ce guide doivent permettre aux personnels du CTA-CODIS et à la chaîne de commandement d'identifier la désignation, les caractéristiques, ainsi que les groupements d'affection des moyens d'incendie et de secours du SDIS de l'Essonne classés par domaine d'emploi.

CLASSIFICATION

Des familles et des libellés de la famille d'engins ont été pensés avec la plus grande concordance possible entre Artémis, le SIAP, la présente fiche opérationnelle Moyens et les différents besoins d'aménagements.

Les familles retenues sont les suivantes :

- Secours à personne
- Incendie
- Opérations diverses
- Appui spécialisé
- Soutien/logistique
- Commandement
- Liaison

Le tableau « désignation et caractéristiques principales des moyens » l'ensemble de ces éléments.

Il est à noter que les engins mixtes appartiennent à la famille de leur mission principale (FPTSR, CCRM, VLHRB, BLSP07).



MOYENS DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MOYENS

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

AMENAGEMENT

Les règles d'aménagement des véhicules du SDIS portent principalement sur les points suivants :

Gyrophare/2 tons (GYRO/2 TONS)

Deux possibilités sont retenues :

- L'équipement en fixe (FIXE)
- L'équipement amovible magnétique qui comprend l'ensemble gyro/2 tons (« Lot Signalisation » ou LS)

Le Lot Signalisation ou LS peut être conditionné avec un ERP. Dans ce cas, ce lot est dénommé « Lot Radio/Signalisation » ou LRS.

Les lots sont affectés dans les lieux suivants au nombre de :

- Au CODIS : 3
- Direction du SDIS : 5
- Dans les SGOG : 5
- Dans les CIS dotés d'un VL : 1

Un LRS ne peut être utilisé qu'à la demande et uniquement pour se rendre sur intervention ou dans le cadre d'une astreinte de spécialiste.

Signalisation rétro-réfléchissante (Signalisation)

Il s'agit d'un balisage de signalisation du véhicule conformément à la norme NFS61-503 avril 2011.

Il correspond à celui des VLCG.

Ecusson du SDIS sur les portières (ECUSSON)

Les véhicules sont simplement signalés par l'apposition d'un écusson autocollant sur les portières avant.

Equipements hivernaux (PNEUS HIVER)

Seuls certains véhicules (PTAC < 3.5 t) sont équipés par deux dotations d'équipement routier :

- un jeu de jantes/pneumatiques « été » + un jeu de jantes/pneumatiques « hiver »
- un jeu de jantes / pneumatiques tous temps.

Porte-échelle

Il s'agit de l'installation fixe de porte échelle petit ou grand modèle.

Equipement radio (RADIO)

Trois options sont retenues :

- L'installation d'un émetteur récepteur mobile (ERM) fixe dans le véhicule
- L'installation d'un boitier d'accueil d'un émetteur récepteur portatif (ERP). Ce boitier (BIV) est nécessaire pour coupler un équipement de transmission numérique du bilan secouriste ou médical
- Aucune installation fixe. Dans ce cas, l'utilisation d'un ERP se fera au travers d'un « Lot Radio/Signalisation » (LRS) ou d'un « Lot Radio » (LR)



MOYENS DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MOYENS

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

Protection des vitrages des véhicules

Les véhicules soumis au risque d'agression sur intervention ont une protection renforcée des vitres et pare-brise. Les engins FDF disposent d'une protection mécanique et thermique.

Triangle jaune	Triangle blanc	Triangle orange ou rouge
Protection mécanique	Protection mécanique renforcée	Protection mécanique et thermique

Tous les véhicules marqués d'un triangle sont, à minima, équipés d'une protection mécanique.

Signalétique adaptée

Certains engins ou moyens disposent d'une signalétique qui doit être adaptée au cas par cas et qui ne peut faire l'objet d'une classification simple (ex : VTP56, lots, embarcations, etc.). Il appartient au GT de prendre les dispositions nécessaires.

AFFECTATION DES MOYENS

Affectations

L'affectation de l'ensemble des moyens est déclinée par groupement par libellé de la famille.

L'affectation de l'ensemble des moyens est déclinée par famille et par CIS.

De plus, chaque PC de groupement territorial, ainsi que le Groupement des Opérations, doit être doté dans son parc véhicule de deux VLR, qui peuvent être amenés à remplacer temporairement un VLCG ou un VLCC indisponible.

L'ensemble de ces informations est disponible dans le SIAP ([Système Intégré d'aide au Pilotage](#)), rubrique référentiels/ référentiel engins.

Cartes de remplacements

Les cartes permettent de décliner les priorités de remplacement des moyens des CIS dans les domaines suivants :

- Remplacement Engins Secours d'Urgence A Personnes : VSAV ; [lien ECDD](#)
- Remplacement Engins Pompes Urbains : FPT, FPTL, FPTSR, FPTHR, CCRM, CCRL, CCFL, VPI ; [lien ECDD](#)
- Remplacement Moyens Elévateurs Aériens : EPS30, EPS18, BEA32 ; [lien ECDD](#)
- Remplacement engins de Secours Routiers : VSU, VSR, FPTSR ; [lien ECDD](#)
- Couverture en engins feux d'espaces naturels : CCFM, CCFS, CCRM, CCRL, VLHR. [lien ECDD](#)

Inventaire des types de MEA

Selon leurs particularités d'usage, les Moyens Elévateurs Aériens sont classés par « types ». Lors d'une affectation ou d'un remplacement d'un MEA, les personnels utilisateurs devront être formés au type correspondant.

Ces différents types sont définis dans [l'inventaire en annexe 2](#).

Page 2 / 3

Groupement Opérations - COVADOP 2020-3

Date de la MAJ de la FOps : 27/11/2020

ORIGINAL SIGNE

Aménagement
Affectation des Moyens

Date de la mise à jour Précédente : 26/09/2019

MAJ des annexe(s) depuis la MAJ de la FOps : Non



MOYENS DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MOYENS

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

Priorités

Les tableaux ci-dessous font apparaître les priorités de remplacement : **P1**, **P2** et **P3**.

Priorité P1

La priorité P1 correspond à un engin indispensable à remplacer.

Elle définit le seuil critique des moyens sur chaque groupement territorial.

Un engin P1 doit être remplacé H24 selon l'ordre suivant :

ORDRE DE PRIORITE P1

	1	2	3	4	5	6
SUAP	Réserve Interne Gpt	P3 Interne Gpt	EDIS	Réserve Autres Gpts	P3 autres Gpts	P2 Interne Gpt
Feu Urbain	Réserve Interne Gpt	P3 Interne Gpt	EDIS	Réserve Autres Gpts	P3 autres Gpts	P2 Interne Gpt
MEA	P3 Interne Gpt	EDIS	P3 autres Gpts			
F. Forêts / F. Végétation	Bassins de risques avec seuil minimal					
VSR et VSU	P3 Interne Gpt	EDIS	P3 autres Gpts	Sans Objet		

En l'absence de solution décrite ci-dessus, le remplacement d'un engin P1 sera du ressort de l'officier superviseur CODIS, après concertation et validation des services opérations des groupements territoriaux (heures ouvrables) ou du (des) chef(s) de colonne (heures non ouvrables).

Priorité P2

La priorité P2 ne concerne que les engins de Secours à Personne et les Engins Pompe Urbains.
Un engin P2 peut être remplacé H24 en interne à chaque groupement territorial.

ORDRE DE PRIORITE P2

	1	2	3	4	5
SUAP	Réserve Interne Gpt	P3 Interne Gpt	EDIS	Réserve Autres Gpts	P3 autres Gpts
Feu Urbain	Réserve Interne Gpt	P3 Interne Gpt	EDIS	Réserve Autres Gpts	P3 autres Gpts

En l'absence de solution décrite ci-dessus, le remplacement d'un engin P2 sera du ressort de l'officier superviseur CODIS, après concertation et validation des services opérations des groupements territoriaux (heures ouvrables) ou du (des) chef(s) de colonne (heures non ouvrables).

Priorité P3

La priorité P3 correspond à un engin à remplacer uniquement en heures ouvrables selon les modalités suivantes :

REPLACEMENTS

ORDRE DE PRIORITE P3

	1	2
SUAP	Réserve Interne Gpt	EDIS
Feu Urbain	Réserve Interne Gpt	EDIS
MEA	EDIS	Sans Objet
F. Forêts / F. Végétation	Bassins de risques avec seuil minimal	
VSR et VSU	EDIS	Sans Objet

En l'absence de solution décrite ci-dessus, le remplacement d'un engin P3 pourra ne pas se réaliser.

Page 3 / 3

Groupement Opérations - COVADOP 2020-3

Date de la MAJ de la FOps : 27/11/2020

Date de la mise à jour Précédente : 26/09/2019

Aménagement
Affectation des Moyens

MAJ des annexe(s) depuis la MAJ de la FOps : **Non**

ORIGINAL SIGNE



MOYENS DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MOYENS

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

AFFECTATION DES ERP ANTARES

Principes généraux

Le principe de dotation par entité est retenu en fonction du POJ (gardes et astreintes seuil haut) tel que défini dans le Règlement Opérationnel (RO) et du parc véhicule.

Le mode de calcul est décrit dans le référentiel des SIC annexé au SDSIC simplifié 2018 - 2021 (lien à créer dès parution)

A chaque modification du RO ou du parc véhicule, la dotation sera revue à la hausse comme à la baisse à l'initiative du Groupement des Systèmes d'Information et de Communication (GSIC).

Règles d'utilisation des ERP

Conformément à la fiche opérationnelle RADIO-ANTARES, les ERP sont destinés à une exploitation des ressources tactiques.

De plus, aux dispositions opérationnelles et aux principes de calcul du volume de dotation, les **ERP sont pris au départ par les chefs d'agrès** selon le tableau suivant :

Libellé de la famille Véhicules	Nombres ERP	Observations
Secours à victime	1	Communications inter-agrès lors du transit vers opération
Secours routier	1	/
Incendie urbain (hors FMOGP et VPI)	5	2 pour C/A, 1 Cond et 1 par binôme
Incendie urbain (VPI)	4	2 pour C/A, 1 Cond et 1 par binôme
Moyen aérien	3	/
Alimentation / Appui incendie (CDEM et CDEMHR)	3	/
Feu de forêt	1	/
Véhicules tous usages	3	Liaison C/A - Equipier pour ascenseur bloqué
Autres engins	1	/

AFFECTATION DES CAMERA THERMIQUES

Chaque Engin Pompe Urbain est doté d'une caméra thermique.



MOYENS DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MOYENS

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

AFFECTATION DES LAMPES PROAD

Principes généraux

Le principe de dotation par entité est le suivant :

- Dotation de base des CIS = POJ maximum tel que défini par le Règlement Opérationnel
- Dotation spécifique des moyens des GOS : cette dotation est liée aux engins
- Aucune dotation pour des réserves territoriales

A chaque modification du RO ou parc véhicule des groupes opérationnels spécialisés, la dotation sera revue à la hausse comme à la baisse à l'initiative du Groupement Technique.

Règles d'utilisation

Lors de chaque départ en intervention ou manœuvre, chaque personnel devra emporter un PROAD. Le chef d'agrès devra s'assurer que l'ensemble des personnels de l'agrès en est bien doté.

Ces dispositions permettent notamment une augmentation de la sécurité des personnels, et répond aux attentes sur des opérations de type feux de forêt ou opérations diverses.

AFFECTATION DES MATERIELS D'ÉPUISEMENT

Principes généraux

Il est défini 2 types de matériel d'épuisement à savoir :

- Lot d'épuisement électrique : composé d'une pompe électrique et de ses accessoires définis dans la Fiche d'Armement Type (FAT)
- Lot d'épuisement thermique : composé d'une motopompe thermique ayant une capacité d'épuisement de 30 M3/h minimum, associé de ses accessoires définis dans la Fiche d'Armement Type (FAT)

Principes d'affectation

- Centres de Secours : 1 lot d'épuisement électrique et 1 lot d'épuisement thermique (Capacité totale = 60 M3/h minimum).
- PC de groupement : 9 lots d'épuisement thermique (en cas d'ICM).
- PLD : 7 lots d'épuisement thermique (au besoin).



**MOYENS
DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES DES MOYENS**

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

AFFECTATION DES MATÉRIELS DE TRONCONNAGE

Engins :

- CCF, CCRM et VSR : 1 tronçonneuse, guide 45, dans l'armement type des (missions de tronçonnage).
- BPEV : 5 tronçonneuses de guide 45
- BSDMDF : 2 tronçonneuses de guide 80

PC de Groupement :

- 5 tronçonneuses de guide 45 (en cas d'ICM)

PLD :

- 10 tronçonneuses de guide 45 (au besoin)

REFERENCES

- SDACR 2017
- Règlement opérationnel en date du 22 décembre 2017
- Note NIGTI20140316 du 30 juin 2014, concernant les principes d'affectation, utilisation et entretien des émetteurs récepteurs portatifs Antarès
- Note NIGOP201800079 du 04 janvier 2018 concernant le déploiement des caméras thermiques

Documents abrogés

- Note NIGOP201300393 du 21 janvier 2013, abrogée par la présente fiche opérationnelle, concernant la classification et l'aménagement type des véhicules du SDIS
- Note NIGOP201202112 du 04 avril 2012, abrogée par la présente fiche opérationnelle, concernant la couverture opérationnelle des échelles aériennes



**MOYENS
DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES DES MOYENS**

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

ANNEXE 1 : TABLEAU DESIGNATION DES MOYENS

N° Famille	Famille	N° Libellé	Libellé de la famille	Engins	
01	Secours à personne	01	Secours à Victimes	VSAV VSAVBA	Véhicule de Secours d'Assistance aux Victimes Véhicule de Secours d'Assistance aux Victimes BAriatrique
		12	Secours routier	VSR / VSU	Véhicule de Secours Routier / Sécurisation d'Urgence
		13	Appui Médical	VLSM / VLSMHR / VPRV	Véhicule léger de secours médical / Hors Route / Point Regroupement des Victimes
02	Incendie	20	Incendie Urbain	CCRL / CCRM / FMOGP FPT / FPTH / FPTL / FPTSR VPI / VPIHR	Camion-Citerne Rural Léger / Moyen / Fourgon MOusse Grande Puissance Fourgon Pompe Tonne / Hors Route / Léger / Secours Routier Véhicule de Première Intervention / Hors Route
		21	Moyen Aérien	EPS18 / EPS30 / BEA32	Echelle Pivotante Séquentielle de 18 m / 30 m/ Bras Elévateur Aérien 32m
		22	Alimentation / Appui incendie	CCGC / CDEM / CDEMHR MPR20 / MPR30 VAR / VGD / VLTT	Camion-Citerne Grande Capacité / Camion Dévidoir EMulseur / Hors Route Motopompe Remorquable de 2 000 l/min / 3 000 l/min Véhicule d'Assistance Respiratoire / Ventilateur Grand Débit / Léger Tout Terrain
		23	Feu de Forêt	CCFL / CCFM / CCFS VLHR / VLHRB	Camion-Citerne Feux de Forêts Léger / Moyen / Super Véhicule de Liaison Hors Route / Brancardage
03	Opérations Diverses	30	Véhicules tous usages	VTU1 / VTU2 VTUTP5 / VTUTP6 / VTUTP9	Véhicule Tous Usages avec porte-échelle PM / GM Véhicule Tous Usages Transport de Personnel 5 P / 6P / 9P
		31	Lot et cellule	CERAIL / CEVAL / DP50 EMA / DRONE LOBALI / LOHYME / LOTLFM LOTANI / LOTDEP / LOTDFA LOTEPE / LOTEPT / LOTASS LOTPCR LOTRBC / LOTRIP / LOTANT LOTSIL / LOTVE	CEllule Rail / Orly-VAL / Dévidoir Poudre 50 kg LOT Emetteur Mobile d'Alerte / DRONE LOT Balistique / Hyménoptères / Lance Feu de Masse LOT ANImalier / DEPollution / Dispositif Forcement Accès LOT EPuisement Electrique / Thermique / ASSèchement LOT Portique de Contrôle de Contamination Risques Radiologiques LOT plis NRBC / Relai Indépendant Portable / Antenne RIP LOT de dégagement de personne ensevelie dans un silo / VEntilation
		32	Véhicules utilitaire OPS	VID	Véhicule Interventions Diverses
		33	Embarcation	BLSP07 BRS115 R2BLS / R2BRS RBRS10 / RBRS20	Remorque et 2 Bateaux Légers de Sauvetage Bateau de Reconnaissance et de Sauvetage avec remorque Remorque et 2 Bateaux Légers de Sauvetage / Reconnaissance Remorque + Bateau de Reconnaissance et Sauvetage moteur 10 CV / 20 CV

Page 1 / 2

Groupement Opérations - COVADOP 2020-3

Date de la MAJ de la FOps : 27/11/2020

Date de la mise à jour Précédente : 26/09/2019

MAJ des annexe(s) depuis la MAJ de la FOps : Non

Liste des MEA en service

ORIGINAL SIGNE



**MOYENS
DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES DES MOYENS**

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

N° Famille	Famille	N° Libellé	Libellé de la famille	Engins	
04	Appui spécialisé	40	Véhicule GOS	FLP RBAR / RBSAL VCYNO / VUCYNO VEDEC VGA / VGRIMP / VPL / VRAD VRCHE / VRCHI / VRCHM / VSD	Fourgon Lutte contre les Pollutions Remorque BARrages / Remorque et 1 Bateau pour les SAL Véhicule CYNOtechnique / Véhicule Utilitaire CYNOtechnique Véhicule de DEContamination risques radiologique et chimique Véhicule Groupe Animalier / GRIMP / Plongeur / Risque RADiologique Véhicule Risque CHimique EPI / Identification / Matériels / Sauvetage Débâlement
		41	Berces et porteur	BANRBC / BDCHET / BEM / BPEV BPLAT / BPMA / BSDMDF BUMD2 / VPORT	Berce Appui NRBC / Déchets / Emulseur / Protection Eclairage Ventilation Berce PLATEau / Poste Médical Avance / Sauvetage Débâlement Manœuvre de forces Berce Unité Mobile Décontamination / Véhicule porteur de berce
05	Soutien / Logistique	50	Soutien spécifique	GER23 / QUAD / RLORI UTP07 VAT/ VATHR / VSIO VTP09 VTRANS / VVIDEO	Groupe Electrogène Remorquable / Véhicule QUAD / Remorque Lorries Unité de Transport Polyvalent de 7,5 tonnes Véhicule Atelier / Hors Route / Soutien aux Intervenants en Opération Véhicule de Transport de Personnel de 9 places Véhicule TRANSmisions / Vidéo
		51	Logistique	CEMF RPAUTO / RPCHAR / RVAN TRACT / VECOLE / VLOGD VTP56	Caisson d'Entraînement en Milieu Fumigène Remorque Porte AUTObile / CHAR / Van TRACTeur semi-remorque / Véhicule auto ECOLE / Logistique Départementale Véhicule de Transport de Personnel de 56 places
06	Commandement	60	Véhicules commandement Direction / SSSM	VLCOL / VLCS/ VL MED	Véhicule de Liaison COLonel / Chef de Site / Médecin
		61	Véhicules chaîne de commandement	VLCC / VLCG / VLCGD VLCTD / VLGOS VLR / VPCC	Véhicule de Liaison Chef de Colonne / Groupe / Chef de Groupe Départemental Véhicule de Liaison Conseiller Technique Départemental / Groupe Opérationnel Spécialisé Véhicule de Liaison Radio / Véhicule Poste Commandement de Colonne
07	Liaison	70	Véhicules de liaison Commandement	VL chef GFONCT / VL adj CDG / VL chef sce GFONCT / VL chef de pôle SSSM	Véhicule de Liaison Chef de groupement fonctionnel, adjoint CDG, chef de service en groupement fonctionnel, chef de pôle SSSM.
			Véhicule de liaison chef CIS	VL chef CIS	Véhicule de Liaison
		71	Véhicules de liaison	VL / VLE	Véhicule de Liaison / Electrique
			Véhicules utilitaires de liaison	VU / VU2 / VUE	Véhicule Utilitaire / Electrique



**MOYENS
DESIGNATION ET CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES DES MOYENS**

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

MOYENS

ANNEXE 2 : TYPES DE MEA EN SERVICE

Mise à jour annexe : 27/11/2020

Type	Hauteur nominale	Type de stabilisation	Equipementier	Type de poste de commande	Nombre en service
1	18	A ou I	RIFFAUD	Fixe	2 A + 2 I
2	32	X	RIFFAUD	Variable du 1 ^{er} groupe	8
3	32	X	RIFFAUD	Variable du 2 ^{ème} groupe	5
4	32	H	ROSENBAUER	Fixe	1

N° d'ordre	Type de MEA (code couleur)	Charge maximale admissible en barquette (Kg)
01	2	150
02	3	150
03	2	90
04	1	90
05	1	90
06	2	90
07	1	90
08	2	90
09	3	200
10	2	90
11	3	200
17	2	90
18	1	90
19	2	150
20	2	150
180	3	200
200	3	200
210	4	300

Page 1 / 2	Groupement Opérations - COVADOP 2020-3 Date de la MAJ de la FOps : 27/11/2020 Date de la mise à jour Précédente : 26/09/2019 MAJ des annexe(s) depuis la MAJ de la FOps : Non	ORIGINAL SIGNE
Liste des MEA en service		